

13^e école d'été d'histoire économique

25-26-27 août 2025

Suse (Italie)

LES ÉCONOMIES DE LA GUERRE AUX ÉPOQUES MÉDIÉVALE ET MODERNE

La 13^e école d'été d'histoire économique qui se réunira à Suse (Piémont, Italie) les 25, 26 et 27 août 2025 aura pour thème « **Les économies de la guerre aux époques médiévale et moderne** ». Cette thématique permettra de poursuivre et d'approfondir celles qui ont été développées les années précédentes (la valeur des choses, la pauvreté, les biens communs, les moyens de paiement, la qualité, l'organisation du travail, les écritures de l'économie, entreprendre, la circulation des savoirs, le risque, les espaces du commerce, les économies de la nature)¹.

La 13^e école d'été d'histoire économique se propose d'aborder le thème fondamental de la guerre qui est une donnée permanente de la vie économique aux époques considérées. Elle agit sur les sociétés par une multiplicité de facteurs. Elle détruit, d'abord récoltes, habitats et infrastructures. Elle entraîne l'organisation de transferts de richesses mobilières par les pillages et les rançons et représente de ce fait un facteur d'appauvrissement des populations. Mais ces phénomènes ont leur revers. La guerre est aussi un facteur d'accélération de la circulation des richesses et de l'amélioration des techniques, particulièrement la sidérurgie, mais pas uniquement. Elle entraîne aussi l'apparition et le maintien de groupes sociaux entiers qui vivent alternativement de solde et de pillages. L'apparition d'un métier qui accapare la fonction militaire marque une rupture avec une société où le combat définit un état à l'intérieur de la société et non une activité propre à certains corps de l'État. L'existence de l'armée implique la permanence de l'impôt et, par conséquent, est l'un des facteurs de la mise en circulation des richesses par le biais de la ponction fiscale.

Institutions partenaires

L'école d'été d'histoire économique rassemblera des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des chercheurs postdoctoraux, et des doctorants de toutes nationalités. Les institutions partenaires sont l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, l'Université Paris-Cité, l'EPHE, les Archives Nationales et le CNRS. Les laboratoires impliqués sont les suivants : LAMOP (UMR 8589, Paris 1/CNRS), FRAMESPA (UMR 5136, Toulouse Jean-Jaurès/CNRS), IDHE.S (UMR 8533 Paris 1, Paris-Nanterre, ENS Cachan/CNRS), ECHELLES (UMR 8264 Paris Cité/CNRS), SAPRAT (EA 4116 EPHE), BETA (UMR 7522, Strasbourg, Lorraine, Inrae/CNRS).

La manifestation se déroule sous le patronage de l'Association Française d'Histoire économique (AFHé).

Organisateurs / comité scientifique : Michela BARBOT (CNRS ENS Cachan, IDHE.S), Patrice BAUBEAU (Univ. Paris-Nanterre, IDHE.S), Marc BOMPAIRE (EPHE, SAPRAT), Julie CLAUSTRE (Université Paris-Cité, ECHELLES), Anne CONCHON (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IDHE.S), Laurent FELLER (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, LAMOP), Agnès GRAMAIN (Université de Lorraine, BETA), Jérôme HAYEZ (CNRS, LAMOP), Emmanuel HUERTAS (Univ. Toulouse Jean-

¹ Pour les sessions précédentes, voir <http://terrae.univ-tlse2.fr/accueil-terrae/operations/ecoles-d-ete-d-histoire-economique-452786.kjsp?RH=1322144697526>

Jaurès, FRAMESPA), Jean-François MOUFFLET (Archives Nationales), Cédric QUERTIER (CNRS, LAMOP).

Dates et lieu

Suse (Piémont, Italie) du 25 au 27 août 2025

(arrivée des participants le 24 août dans l'après midi. Nuit d'hébergement supplémentaire prise en charge si départ le 28 août)

Objectifs et nature de l'opération

La nature du thème implique, outre la mobilisation d'historiens médiévistes et modernistes, la présence d'archéologues et d'économistes. La méthode proposée est de faire présenter une série d'exposés par des spécialistes et de les mettre en débat. Elle permet également de faire dialoguer médiévistes et modernistes et comparer l'avancée de leurs réflexions sur un thème donné, voire d'infléchir les doctrines. Le but poursuivi est d'approfondir nos connaissances et nos réflexions tout en permettant à des doctorants ou à des postdoctorants de s'associer aux travaux par une participation active. La partition des doctorants et postdoctorants prendra la forme d'exposés et de prises de paroles dans le débat suivant les interventions.

Thématique de la session 2025

Il s'agit d'un sujet d'une évidence aveuglante : la guerre est une donnée permanente de la vie économique aux époques considérées. Elle agit sur les sociétés par une multiplicité de facteurs. Elle détruit, d'abord récoltes, habitats et infrastructures. Elle entraîne l'organisation de transferts de richesses mobilières par les pillages et les rançons et représente de ce fait un facteur d'appauvrissement des populations. Mais ces phénomènes ont leur revers. La guerre est aussi un facteur d'accélération de la circulation des richesses et de l'amélioration des techniques, particulièrement la sidérurgie, mais pas uniquement. Elle entraîne aussi l'apparition et le maintien de groupes sociaux entiers qui vivent alternativement de solde et de pillages. Les mercenaires (berroyers, soudoyers) puis les soldats de métier dûment enrégimentés constituent l'un des visages des sociétés concernées : l'apparition d'un métier qui accapare la fonction militaire marque une rupture avec une société où le combat définit un état à l'intérieur de la société et non une activité propre à certains corps de l'État. L'existence de l'armée implique la permanence de l'impôt et, par conséquent, est l'un des facteurs de la mise en circulation des richesses par le biais de la ponction fiscale.

Les guerres féodales

La résolution des conflits passe, à l'époque féodale, entre X^e et XIII^e siècle, par des phases alternées de combats et de négociations suivies de réconciliations plus ou moins formelles. Le conflit guerrier, ritualisé, tant qu'il se déroule à l'intérieur de la chrétienté, apparaît limité dans son étendue comme dans sa durée. Les destructions qu'il provoque sont ciblées et limitées. Elles n'en sont pas moins considérables, l'un des buts de la guerre étant d'affaiblir l'adversaire y compris en l'appauvrissant par la destruction de son capital : ravager les cultures évidemment mais aussi et surtout couper les arbres fruitiers constitués, à côté de la bataille, l'une des formes de la montée aux extrêmes de l'époque féodale. Cela s'étend-il aux immobilisations : moulins, mines, fourneaux ? Y

a-t-il à cette époque une volonté de détruire ou de capter le capital humain : métiers ou compétences spécifiques ? Elle apparaît aussi comme une entreprise de rançonnement, la mise en jeu des corps au combat, qu'il s'agisse du tournoi ou de la bataille impliquant aussi la possibilité d'une capture impliquant la nécessité d'un rachat souvent coûteux. Le tournoi comme simulacre de guerre est certainement un jeu. C'est aussi une entreprise économique où le combat permet le pillage et l'appropriation des biens meubles, ici en fait les armes et les chevaux, de l'adversaire.

La guerre prédatrice

La guerre médiévale a des incidences sur le déroulement ordinaire de la vie économique. Elle prend en effet des formes prédatrices. La recherche et la redistribution du butin sont l'une des causes des guerres du haut Moyen Âge et contribuent, aux époques mérovingienne et carolingienne, à la définition du pouvoir souverain. Faut-il alors distinguer des formes de guerre fondées sur le raid ou le pillage et des formes de guerre visant à capturer un territoire, une agglomération, un carrefour ? Les raids des Vikings doivent pour leur part s'inscrire et s'interpréter dans une logique marchande, une partie du butin fait étant remis en circulation sur des marchés locaux ou internationaux. Lorsqu'elle est menée par les villes commerçantes, Pise, Gênes ou Venise, la guerre prend des tournures plus dramatiques, le but recherché étant double : l'éviction de concurrents des marchés et, éventuellement, sa décapitalisation brutale et sa mise définitive hors du jeu de l'échange marchand comme on l'a vu à Mahdiya à la fin du XI^e siècle. Faut-il étendre la question de la guerre de ces cités marchandes à la constitution de glacis soumis et dominés, du contado, etc. ? Et du coup quel lien avec la guerre civile ? Bref, les finalités de l'action armée médiévale sont économiques autant qu'elles sont politiques, même lorsqu'elles sont masquées par la question de la compétition et du jeu. Il s'agit d'amasser des valeurs, d'évincer des concurrents, de transformer le corps de l'adversaire en objet commercial par le biais de la rançon. Évoquer aussi la circulation des mercenaires, spadassins et autres ingénieurs qui transfèrent ainsi tactiques de combat, stratégies militaires et techniques des armements ?

Les coûts de la guerre

La guerre change de nature à la fin du Moyen Âge. L'apparition et la généralisation du mercenariat d'une part le coût des équipements d'autre part modifient les données fondamentales de l'entrée en guerre. Il faut en effet non seulement organiser les opérations, ce qui a toujours un coût, mais aussi procéder à des investissements lourds mais improductifs : la construction et l'entretien des murs des villes et celle des flottes sont deux exemples évidents. À l'époque moderne, ces postes sont de plus en plus lourds, du fait du perfectionnement des techniques de défense comme de ceux de la poliorcétique. Les flottes militaires du XVIII^e siècle ont un coût exorbitant, les navires, de plus en plus perfectionnés et d'une taille croissante étant de véritables gouffres. Par ailleurs, la rationalisation de leur emploi entraîne la construction de ports de mer spécialisés dans la construction navale (Rochefort), servant d'arsenaux et de points d'appui (Brest, Cherbourg, Toulon, mais aussi Southampton en Angleterre ou Livourne en Toscane).

Les destructions de la guerre

La guerre a des incidences sur l'organisation du territoire et la distribution du peuplement. La multiplication des châteaux à partir du X^e siècle et la militarisation du paysage caractérisent l'Europe occidentale. En même temps, la population paysanne se répartit aussi en fonction de la

présence des châteaux, qu'ils soient là pour contrôler ou commander ou pour protéger. Elle peut entraîner des déplacements de population : les abandons de villages de la fin du Moyen Âge ont aussi pour cause l'insécurité et entraînent une redistribution partielle du peuplement. L'intensité des guerres est variable, de même que leurs effets sur le territoire : en dehors des zones d'opération, ou des routes utilisées par les troupes, les dégâts sur le territoire peuvent être limités si les chefs de guerre ne cherchent que la destruction de l'armée adverse. Ils peuvent être énormes s'il s'agit de faire plier l'adversaire à tout coût. La dévastation ou le ravage est alors l'une des modalités de la guerre : les chevauchées des Anglais, au XIV^e siècle, ravagent et détruisent sur une bande d'une trentaine de kilomètres de large, ce qui est évidemment énorme, ces expéditions ayant traversé la France de part en part. Le sac du Palatinat par les troupes de Turenne est un exemple presque chimiquement pur de cette technique de guerre dont la finalité est la destruction. Le simple passage de troupes qui, bon gré mal gré, vivent sur l'ennemi, emportant ses richesses mais surtout ses récoltes, c'est-à-dire pillent, est lui aussi destructeur. À l'opposé, c'est-à-dire vu du côté de l'agressé, la tactique de la terre brûlée existe et est parfois efficace : on pense naturellement aux guerres napoléoniennes et à la campagne de Russie.

Les modalités de la reconstruction

Toutefois, quels que soient les dommages et les ravages provoqués par les conflits armés sur un territoire attaqué, il faut ensuite reconstruire. Les modalités sont à peine connues. La fin de la guerre de Cent Ans a vu se développer deux attitudes différentes. Dans le Vexin français les seigneurs, principalement ecclésiastiques s'efforçaient de reconstituer le patrimoine d'avant la crise et d'en restaurer le fonctionnement à l'identique, multipliant pour cela les contrats agraires et des documents de gestion du type censier ou cueilloir permettant de suivre l'évolution de la situation des exploitations. Dans la Haute-Marche, en revanche, région marginale mais particulièrement bien documentée, un nouveau système de mise en valeur des terres ainsi que de nouveaux rapports sociaux furent instaurés, en recourant à des formes de métayage avantageuses pour le preneur.

Payer les combattants

En dehors des dommages de guerre, celle-ci a un coût immédiat. Il faut solder les troupes, payer leur équipement, financer la construction des murailles et des flottes, rémunérer les alliés en leur procurant des subsides. La liste des postes budgétaires nouveaux exigés par l'état de guerre peut être allongée à l'infini. Si au plein Moyen Âge, une partie de ces charges doit être supportée par les combattants eux-mêmes qui se procurent armes et montures à leurs frais, ils ont le droit – et ne se privent pas de l'exercer – de faire jouer la procédure du *restaur* ou de l'*emendatio* qui impute au seigneur ou, en Italie à la commune, aux ordres de qui ils participent à la guerre toutes les pertes matérielles subies par le combattant. Dans l'Italie du XIII^e siècle, l'*emendatio*, sur laquelle les intéressés fraudent, est une importante source de revenus, pas seulement une compensation. Elle grève les finances de la commune et l'oblige à perfectionner ses techniques fiscales. C'est là en effet le nœud du problème.

Financer la guerre

La guerre, la fiscalité et le développement des dettes souveraines et de leurs mécanismes financiers se développent de concert. Le financement de celle-ci devient un problème politique qui modifie en profondeur l'organisation des institutions publiques, faisant naître et se développer les

institutions fiscales. Dès lors que les opérations militaires prennent de l'ampleur, c'est-à-dire qu'elles durent plus que le temps défini par le droit féodal et mettent en cause un nombre plus important d'hommes, il faut trouver des sources de financement qui diffèrent du prélèvement seigneurial ou de l'exploitation du patrimoine foncier de la commune ou de l'État monarchique. Il n'y a pas d'autre moyen que de définir et de prélever des impôts, selon des procédures variables qui mettent en crise au demeurant tous les États occidentaux au XIV^e siècle, la question du consentement à l'impôt se posant alors partout et jouant un rôle dans les différentes révoltes du bas Moyen Âge. La lourdeur des prélèvements alors opérés principalement sur la paysannerie a pu avoir, comme dans la Provence du XIV^e siècle, des effets délétères, accélérant des mouvements de dépeuplement d'habitats dont les occupants étaient incapables de solder leurs dettes en particulier fiscales. La tentation était grande enfin, de jouer avec la monnaie pour accroître, au moins nominalement, les revenus et soulager l'État d'une partie de la dette contractée à l'occasion de la guerre. À l'époque moderne, le poids des guerres aggrave les difficultés des États, particulièrement en France. Les guerres de Louis XIV, en particulier, contribuèrent aux difficultés que rencontra la monarchie durant tout le XVIII^e siècle et dont elle ne put sortir, d'autant que les guerres de Louis XV comme celle de l'indépendance américaine soutenue par Louis XVI coûtèrent extrêmement cher. Elles amenèrent des projets de réformes fiscales qui n'aboutirent pas et débouchèrent sur la procédure politique qui permit l'éclatement de la Révolution française.

La question de l'armement

Faire la guerre implique aussi de mobiliser les ressources matérielles du territoire sur lequel on opère ou à partir duquel on opère. Se pose d'abord la question de l'armement. Quelle que soit la période, que l'on soit au haut Moyen Âge ou à l'époque moderne, il est nécessaire qu'il existe une activité sidérurgique continue : la perte de techniques ou de savoir-faire entre l'Antiquité et le Moyen Âge est un mythe. Il semble, au contraire, que les aciers francs aient eu une qualité remarquable et aient joui d'une excellente réputation. Armes de poing et de jet mobilisent du métal de grande qualité. Il en va de même pour les armes défensives et les protections de corps, cottes de maille ou plates d'armure qui mobilisent aussi une grande quantité de fer ou d'acier et qui nécessitent un savoir-faire considérable. Ces protections se renforcent et se perfectionnent durant le Moyen Âge et finissent par avoir un aspect d'œuvre d'art comme les armures des souverains. La qualité des armes est, de toute façon, depuis le haut Moyen Âge et sans doute avant, un signe de distinction. Depuis le second tiers du XIV^e siècle, la question de la métallurgie s'est compliquée du fait de l'apparition de l'artillerie à poudre qui requiert, afin d'être efficace, l'usage du bronze, c'est-à-dire un alliage complexe de métaux non ferreux (cuivre et étain), difficile à mettre en œuvre mais que les métallurgistes du XVIII^e siècle maîtrisent au plus haut point. Quant aux fusils et pistolets, leurs canons sont d'acier et les perfectionnements en sont réels et importants jusqu'au XIX^e siècle mais ils ont des limites qui sont celles de la sidérurgie du temps. Peut-être mentionner la question des poudres et de l'appropriation par l'État de guerre des salpêtres ?

L'approvisionnement des armées

Mobiliser les ressources, cela veut dire aussi régler du mieux possible les questions d'approvisionnement. Il a été récemment montré que les départs en Croisade entraînent au XII^e siècle, un mouvement de hausse des prix des céréales dont on commence à mesurer l'importance en étudiant la chronologie et les modalités des crises de subsistance. Ce phénomène

s'observe encore, en France, au cœur du XIX^e siècle, autour des ports dont partent les grandes expéditions navales : hausse des subsistances, raréfaction des monnaies, tensions sur le marché du travail... Le plus souvent, les armées vivent sur le pays en dépouillant les habitants de leurs stocks alimentaires. Au X^e siècle, un texte, la vie de Géraud d'Aurillac, considère comme un signe de sainteté que le héros ait voulu payer la nourriture de son armée en campagne, alors même que les paysans cachaient ce qu'ils pouvaient détenir et refusaient de le vendre : il fallut un jour un authentique miracle pour nourrir le comte et sa troupe... Quoi qu'il en soit, le comportement ordinaire des troupes en campagne contribue à appauvrir les communautés paysannes qui ne peuvent constituer de stocks et sont par conséquent menacées dans leur existence même. Il est difficile de dire jusqu'à quel point va cet appauvrissement. Comme le faisait remarquer Pierre Goubert, les paysans français ont, malgré tout, et malgré les très lourdes famines qu'ils ont subies, payé au moins en partie les guerres de Louis XIV : tout n'a pas été financé par la dette. Faut-il introduire la question, après celles du *restaur* ou de l'*emendatio*, des dommages causés aux collectivités et des réparations ou compensations – symboliques ou matérielles – accordées, puis la réflexion qui s'ébauche au XVIII^e siècle d'un devoir de compensation au moins partielle des destructions locales causées par des guerres plus générales ?

L'école d'été se déroulera en **dix sessions** : 1. L'historiographie médiévale et moderne 2. Le point de vue des économistes : économie et monnaie dans la guerre 3. Les techniques militaires. Quelles incidences pour l'économie de guerre ? 4. La mobilisation des ressources financières 5. Les modifications structurelles 6. Les terrains extérieurs ainsi que quatre sessions de doctorants et post-doctorants.

Modalités d'inscription pour les doctorants / postdoctorants

Des places sont disponibles pour les jeunes chercheurs – doctorants ou post-doctorants – en histoire économique médiévale ou moderne, en économie, sociologie, géographie ou archéologie. Les langues de travail étant l'anglais et le français, les candidats devront avoir une connaissance minimale des deux langues (l'expression orale se fera dans la langue de son choix).

Il sera demandé aux candidats **une communication orale** de 20 minutes en rapport avec le sujet des journées. Cette communication se fera à partir de la présentation d'un fonds d'archives ou d'une source d'histoire économique qui a été au cœur de leur recherche.

L'organisation prendra en charge l'intégralité du séjour sur place. Les frais de déplacement (aller-retour) seront remboursés jusqu'à 200 euros.

Le nombre des places étant limité, les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé des organisateurs scientifiques des journées.

Le dossier (en anglais ou en français) comprendra :

- . Un *curriculum vitae* détaillé
- . Une présentation (2 pages minimum) du sujet de doctorat, des sources utilisées et de la communication orale envisagée.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 27 mai 2025 (réponse le 2 juin) à Emmanuel Huertas (Univ. Toulouse Jean-Jaurès) : emmanuel.huertas@univ-tlse2.fr